

Intranet tout de suite!

Pour le système de santé, et pour l'Administration en général, les experts préconisent

les standards Intranet et Edifact et stigmatisent les solutions propriétaires. Le gou-

vernement devrait prendre position dans les prochaines semaines.

Charles Rozmaryn ignore la langue de bois. Son rapport sur les «systèmes d'information de santé», demandé par Jacques Barrot, ministre du Travail et des Affaires sociales, conclut à la nécessité d'un «changement sensible dans l'organisation chargée de mener l'informatisation à bien». La logique voudrait alors «que l'on s'accorde une pause de plusieurs mois», mais il ajoute que cette façon de faire «est peut-être inopportune dans le cas présent... Il s'agirait plutôt d'effectuer une reconfiguration en vol». Sans remettre vraiment en cause le calendrier mais sans qu'il «ne vive d'alibi pour refuser une réévaluation constructive». Deux points clés: un vrai management du projet et un réseau ouvert.

Le rapport stigmatise l'absence d'un véritable maître d'ouvrage, et recommande la nomination d'un délégué général à haut niveau. Le gouvernement a depuis préféré confier cette responsabilité à la Cnam-TS (Caisse nationale

d'assurance maladie des travailleurs salariés). Ce choix ne peut satisfaire tout le monde. La Cnam est le plus important des acteurs, puisqu'elle gère 80% des dépenses. Mais elle ne peut être considérée comme représentative de toutes les parties concernées.

LA CNAM DÉFEND SON RÉSEAU PROPRIÉTAIRE

Il ne s'agit pas seulement, en effet, de matérialiser la feuille de soins, mais de mettre en place un véritable «système de santé» où les professionnels (à commencer par les médecins) jouent un rôle essentiel. En outre, elle n'a pas su donner l'image d'ouverture et d'impartialité nécessaire au pilotage d'un aussi vaste projet industriel (voir encadré).

On comprend mal aussi son acharnement à défendre son réseau propriétaire (Ramage) et ses standards spécifiques (Noémie B2). Le rapport Rozmaryn recommande une décision im-



Charles Rozmaryn: «Il s'agit d'effectuer une reconfiguration en vol, exercice difficile».

médiate en faveur d'Intranet et un réexamen des «décisions qui ont retenu B2 et non Edifact, et XModem/X25 et non TCP/IP et certains choix en matière de routage et de sécurité». Le rapport Marchand (voir article page suivante) va dans le même sens.

La Caisse nationale ne manque pas d'arguments pour expliquer sa position. Techniquement, ses informaticiens (comme la plupart des solutions Intranet n'étaient pas sur le marché il y a quelques mois encore. Ce qui justifie la prudence autant que la mise au point de migrations pour les réalisations et les produits actuels.

Concernant le management, complexe, beaucoup d'acteurs du projet sont à la fois juge et partie. Les syndicats de médecins, par exemple, ne s'abstiennent pas d'entretenir des partenariats plus ou moins explicites avec des éditeurs de logiciels et des prestataires de services. Entre la rigueur qui conviendrait à la passation de marchés publics et la revendication d'ouverture et de dialogue, la pratique conduit à des compromis qui ne satisfont jamais tout le monde.

PIERRE BERGER

Les recommandations du rapport Rozmaryn

Les orientations:

- ▶ Clarifier pour donner une meilleure visibilité aux acteurs.
- ▶ Equilibrer les «pouvoirs» pour rassembler les acteurs et garantir une utilisation partagée des systèmes d'information.
- ▶ Développer et mettre l'accent sur la dimension médicalisée des projets.
- ▶ S'ouvrir à l'apport d'expérience externe.

Les recommandations:

- ▶ Créer une structure de concertation à haut niveau entre les partenaires.
- ▶ Mettre en place une structure de maîtrise d'ouvrage globale sous l'autorité d'un délégué

général aux systèmes d'information de santé placé auprès des ministres.

- ▶ Décider immédiatement que les systèmes d'information de santé seront conçus et mis en œuvre autour de normes ouvertes et qu'ils utiliseront un même réseau de communication fédérateur et neutre aux normes Intranet.
- ▶ Faire un appel à proposition pour le développement et l'expérimentation de systèmes d'information appuyés sur une finalité médicalisée et dégager des moyens pour soutenir ces projets.
- ▶ Définir et engager un plan de communication global cohérent et ciblé vers chaque catégorie de partenaires.

INFORMATISATION DES MÉDECINS

Remous autour du cahier des charges

L'informatisation des médecins dans le cadre du projet de Carte Santé représente un marché considérable. Avant fin 1998, c'est 300 000 praticiens qu'il faudra équiper d'un matériel et d'un logiciel répondant aux spécificités du système Sésam-Vitale. Pour permettre aux éditeurs d'adapter leurs solutions, un cahier des charges devait être rendu public en octobre par le GIE Sésam-Vitale. Récemment remis à Jacques Barrot, ministre du Travail et des Affaires sociales, ce document qui «définit les règles applicables aux progiciels» des professionnels de santé, n'est pas disponible à ce jour. Ce retard n'aurait que peu d'incidence si plusieurs SSII ne disposaient déjà de versions, certes provisoires, du document. Une pratique incompatible avec la procédure

d'appel d'offres pour des marchés publics, menée du doigt par les sociétés lésées. L'une d'elles, HLI, a saisi la Commission centrale des marchés par l'intermédiaire de son PDG, Nicolas Crétaux, après s'être vu refuser à plusieurs reprises les versions provisoires.

Selon lui, la Cnam ne préserve pas «l'égalité des chances... Il est clair que le fait pour un éditeur d'avoir disposé des versions successives du cahier des charges procure une avance technique et un avantage commercial fondamental». Une avance d'autant plus importante qu'entre la «cible fonctionnelle» du système Sésam-Vitale publiée en avril et le cahier des charges, les spécifications ont évolué.

Ainsi, certains modules de contrôle de la réglementation, qui devaient être fournis par le

GIE sous forme d'API à intégrer au logiciel, devront être développés par les éditeurs. Une affirmation contestée par le GIE. Le PDG de HLI accuse aussi les responsables du projet de «favoriser certains types de matériels», constatant un décalage entre Windows et Mac OS.

Derrière ces arguments utilisés pour mettre en évidence la «stratégie d'élimination des éditeurs concurrents» par une «diffusion sélective d'informations techniques stratégiques», Nicolas Crétaux met en cause le fonctionnement de la Cnam, l'accusant d'être «juge et partie». En effet, précise-t-il, «c'est le cahier des charges du GIE qui définira la procédure de labellisation». Or, l'organisme chargé de cette procédure, le CNDL, dépend de la même autorité de tutelle, la Cnam!

THIERRY PARISOT

Microsoft vient d'annoncer la disponibilité de son moniteur transactionnel Transaction Server 1.0, alias Viper. Construit sur Windows NT Server, ce logiciel fournit l'infrastructure nécessaire pour des applications transactionnelles distribuées. Une version d'évaluation est téléchargeable à l'adresse www.microsoft.com/transaction.

Digital a été condamné par un tribunal américain à payer 5,3 M\$ de dommages-intérêts à une employée de bureau. Elle accusait un clavier de constructeur d'être responsable de son syndrome du canal carpien. Le jury a estimé que le constructeur aurait dû prévenir des dangers potentiels de ses claviers. Digital, qui rappelle qu'il s'agit du premier jugement en ce sens, va certainement faire appel.

Microsoft a présenté la version 3.0 de son serveur Web Internet Information Server (IIS). Comme les versions précédentes, IIS 3.0 sera livré avec Windows NT Server. Parmi les nouveautés figurent Active Server Pages, qui donne la possibilité d'exécuter des scripts sur le serveur, une machine virtuelle Java maison et Index Server, logiciel d'indexation du contenu d'un site. IIS 3.0 comprend aussi Crystal Report de Seagate qui permet de gérer les fichiers de logs sur plusieurs serveurs.

Point Cast Network (PCN) diffusera de l'information de façon spécifique pour l'Active Desktop de Microsoft. Prévu pour mi-97, l'Active Desktop consacrera la fusion du bureau Windows avec l'Internet. Des espaces de ce bureau pourront être réservés à l'affichage d'informations actualisées régulièrement depuis l'Internet. L'accord annoncé à l'occasion de l'Internet World de New York prévoit aussi qu'Internet Explorer sera le navigateur par défaut de PCN.

Pour 20 millions de dollars, Microsoft vient d'acquiescer la société NetCarta et son produit phare WebMapper. Ce logiciel facilite l'administration d'un site. Il devrait être revu par Microsoft pour fonctionner avec des logiciels comme Front Page ou Internet Studio. Hormis le CEO, les employés de NetCarta, fondateur compris, font désormais partie des effectifs de la firme de Seattle.

La division Javasoft de Sun vient de présenter son logo «100% pur Java» certifiant que les logiciels Java se conformeront à 5 000 critères. Apple, IBM, Netscape et Oracle ont déclaré soutenir cette initiative.